

Italie

Commission Culture

Comment les européens peuvent-ils relancer le pacte européen autour des valeurs culturelles, du respect de la pluralité linguistique et des mémoires historiques ?

L'Italie est une nation qui présente une certaine importance au sein de l'Union européenne car elle est l'un des six pays fondateurs de celle-ci. Il s'agit aujourd'hui d'une république démocratique parlementaire décentralisée dont le chef d'État se nomme Sergio Mattarella, et le premier ministre Giuseppe Conte. L'Italie, dont la capitale est Rome, compte une superficie de 301 336 km² qui, se trouvant au centre de l'Europe du Sud sont constitués de collines (42 % du territoire), de montagnes (35 % du territoire) et de plaines (23 % du territoire) et comprennent 7 600 km de côte qui donnent sur la mer Méditerranée et la mer Adriatique. Le pays regroupe 60 359 546 habitants dont 91,5% sont d'origine italienne et 8,5% sont d'une autre origine, et dont 86% sont de confession chrétienne, en particulier catholique, même si le gouvernement souhaite souligner que la Constitution respecte le principe de la « séparation des Églises et de l'État ». Dans le cadre de cette commission de la culture, les ministres concernés sont Luciana Lamorgese, Ministre de l'Intérieur, Dario Franceschini, Ministre pour les Biens et Activités culturelles et Lucia Azzolina, Ministre de l'Éducation. La problématique à laquelle nous devons répondre ensemble est « Comment les européens peuvent-ils relancer le pacte européen autour des valeurs culturelles, du respect de la pluralité linguistique et des mémoires historiques ? »

Cette problématique soulève un problème important, comment rapprocher les peuples européens sans pour autant effacer l'histoire et les valeurs culturelles distinctes de chaque nation ? L'Italie est fière de son héritage national culturel extrêmement riche et entend sauvegarder l'importance unique de ce dernier tout en relançant le pacte européen autour des valeurs culturelles. Notre pays est reconnu par le monde entier pour sa richesse artistique, architecturale, musicale et gastronomique et est souvent considérée comme le berceau de la culture européenne traditionnelle et nous souhaitons partager la richesse que l'histoire nous a offerte avec le reste de l'Europe en renforçant le réseau touristique ainsi que les opportunités que proposent les programmes d'échange tel qu'« Erasmus ».

Sur le plan linguistique, l'Italie, contrairement à d'autres États, compte une seule langue officielle, l'italien. Malgré ses nombreuses formes qui varient énormément selon la région, cette langue unique permet de rapprocher et d'unir le peuple italien. C'est pourquoi l'Italie souhaite voir une politique linguistique émerger en Europe qui rapprochera tous les états-membres et qui passera donc par la pluralité linguistique. Une fois encore, l'Italie rappelle que la sauvegarde de la langue traditionnelle de chaque pays est importante mais s'ouvre également à un changement dans le curriculum des écoles italiennes pour encourager le plurilinguisme dès le plus jeune âge. En tant que membre de l'UNESCO, l'Italie soutient la Déclaration d'Incheon et le Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable (2016) selon lequel, « Dans les contextes multilingues, lorsque cela est possible et en tenant compte des différentes réalités, capacités et politiques nationales et sous-nationales, l'enseignement et l'apprentissage dans la première langue ou la langue parlée à la maison doivent être encouragés. Compte tenu de l'importance croissante des interdépendances sociales, environnementales et économiques à l'échelle mondiale, il est également recommandé qu'au moins une langue étrangère soit proposée à l'enseignement. » De plus, l'Italie souhaite rappeler qu'en 2019, le Conseil de l'Union européenne a adopté une recommandation « relative à une approche globale de l'enseignement et de l'apprentissage des langues ».

Enfin, dans le domaine de la mémoire historique, l'Italie demande à tout prix de ne laisser disparaître dans le temps aucun événement historique, car même les moins glorieux ont formé l'Europe d'aujourd'hui. Ils servent désormais de rappel des conflits et des injustices passés et sont indispensables à la compréhension de chaque État-membre. Ici aussi, l'Italie propose un changement dans le programme d'enseignement. Enfin, l'Italie souhaite relever le terrible impact du covid-19 sur son tourisme italien, qui, selon l'Agence nationale pour le tourisme, ne verra une nouvelle croissance qu'à partir de 2023, et souligne le fait qu'un relancement du dynamisme touristique est primordial dans toute l'Europe, aujourd'hui plus que jamais, pour la préservation d'une bonne entente entre les peuples et de la mémoire historique et aussi pour une sauvegarde du patrimoine culturel. L'Italie aimerait donc rouvrir la libre circulation le plus rapidement possible. En outre, nous espérons voir la continuation du programme « Europe pour les citoyens » qui travaille sur la mémoire européenne en

soutenant des « activités invitant à réfléchir à la diversité culturelle et aux valeurs communes européennes » et en finançant « des projets de réflexion sur les origines des régimes totalitaires de l'histoire européenne contemporaine (notamment, mais pas exclusivement, le Nazisme et l'Holocauste, le fascisme, le stalinisme et les régimes communistes totalitaires) et de commémoration des victimes de ces derniers ».

L'Italie considère que la préservation de l'héritage culturel de notre Union, qui comprend notamment la diversité linguistique, ainsi que la sauvegarde d'une mémoire historique commune sont cruciaux dans la définition d'une identité européenne et est nécessaire pour la coopération et l'intégration d'une Union européenne future.